



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

maintien

Question écrite n° 55085

Texte de la question

M. André Schneider attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur l'augmentation de la mendicité avec enfants qui se développe un peu partout dans nos agglomérations. Pour différentes raisons, notamment de santé publique, il n'est pas possible d'accepter ce type de mendicité qui prend l'enfant souvent très jeune en otage pour en faire l'enseigne de la misère. Aussi il lui demande quel état des lieux est fait par son ministère sur cette situation et quelles mesures elle envisage de mettre en oeuvre, au plan national et au plan européen avec nos partenaires, pour que cesse cette mauvaise pratique.

Données clés

Auteur : [M. André Schneider](#)

Circonscription : Bas-Rhin (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 55085

Rubrique : Ordre public

Ministère interrogé : Affaires sociales

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 mai 2014](#), page 3625

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)